

Les textiles funéraires de la chapelle Saint-Benoît à Fontevraud

Mickaël Montaudon
et Isaline Saunier



Linceuls ou vêtements ? Le textile dans les inhumations médiévales et modernes en Anjou

Cas particulier de la chapelle Saint-Benoît de l'abbaye de Fontevraud

Les nombreuses fouilles menées par le Pôle Archéologie du Maine-et-Loire depuis plus de trente ans sur des chantiers en contexte funéraire permettent aujourd'hui de mieux appréhender les pratiques funéraires en Anjou au Moyen Âge et à l'Époque moderne.

Ces vingt dernières années, l'accompagnement de chantiers de restauration tels que ceux menés à la collégiale Saint-Martin d'Angers ou à l'abbaye de Fontevraud mais aussi la multiplication d'opérations d'archéologie préventive ont permis de multiplier les observations sur des contextes funéraires variés qu'il s'agisse de nécropoles du premier Moyen Âge comme au Beyen à Juigné-sur-Loire (49) ou des cimetières paroissiaux médiévaux et modernes comme l'îlot Saint-Joseph à Bouchemaine (49). Les ensembles étudiés varient de quelques individus (place de l'église à Aubigné-sur-Layon - 49) à plus de cent (Saint-Martin d'Angers, Saint-Aubin d'Angers). Enfin le monde rural comme le monde urbain a fait l'objet de nos investigations ce qui nous a permis

d'affiner et de compléter nos connaissances sur les pratiques funéraires médiévales, leurs expressions, leur originalité ou au contraire leur inscription plus vaste et conforme dans un phénomène sociétal plus global, celui de la mort et de l'accompagnement des défunts dans un monde occidental fortement christianisé.

Les thèmes sont nombreux pour celui qui étudie les pratiques funéraires, aussi délaierons nous dans ce propos la typologie des tombes, la chronologie des formes d'inhumation ou les questions relatives au mobilier pour nous concentrer sur la problématique du textile en contexte funéraire, qu'il soit linceul ou vêtement.



Résurrection de Lazare, église de Pontigné.

© Bruno Rousseau / Conservation départementale du Patrimoine.

Généralités

Les représentations iconographiques de funérailles antérieures à la seconde moitié du Moyen Âge sont rares. Pour les périodes allant du VII^e au XII^e siècle, il reste possible à celui qui désire étudier les enveloppes souples de s'appuyer sur des images le plus souvent tirées de scènes bibliques **1** (Treffort 1996 : 8). Néanmoins, ces représentations ne permettent de répondre aux enjeux de la recherche que de manière imparfaite car elles ne peuvent être considérées comme des *realia* (Idem).

Les sources se multiplient à partir de la seconde moitié du Moyen Âge nous autorisant alors à entrapercevoir les rituels en œuvre au moment de la sépulture. Parmi ceux-ci, on note généralement l'omniprésence du textile (Alexandre-Bidon 1993 : 183). En effet, l'iconographie médiévale semble ne jamais représenter de cadavre dénudé que ce soit quand le cadavre est encore exposé ou au moment de l'ensevelissement (Idem : 197).

Les défunts ordinaires sont ainsi ensevelis nus dans un linceul tandis que les nobles et ecclésiastiques sont vêtus sous le drap funéraire (Alexandre-Bidon 1998 : 111). Le fait d'être habillé sous le linceul constitue alors un privilège (Idem : 112). Néanmoins, la pratique paraît se répandre et ce qui était réservé aux ecclésiastiques et abbés semble adopté plus largement par les membres de la société médiévale à tel point que les liturgistes comme Guillaume de Mende au XIII^e siècle demande à ce que cesse la pratique qui consiste à revêtir ses habits communs (Id. : 113).

Le développement de l'anthropologie de terrain à partir des années 1990 a permis aux archéologues de mieux appréhender les traces disparues et de retrouver les dispositions originelles des défunts au moment du dépôt dans la tombe (Duday 1990). Elle a notamment permis à ces derniers de mettre en évidence la présence d'enveloppes souples ou de dispositifs disparus car périssables (cercueils, brancards, oreillers par exemple). Il en est de même évidemment pour les textiles, linceuls ou vêtements dont le défunt est pourvu, si l'on se réfère à l'iconographie ou aux textes, au moment de son inhumation.

Aborder la problématique du textile en contexte archéologique implique alors soit de pouvoir l'observer directement (cas des sépultures de la chapelle Saint-Benoît de Fontevraud par exemple où les éléments textiles étaient conservés), de retrouver des éléments de mobilier que l'on associe à des vêtements ou à un linceul (des épingles ou des boucles de ceinture par exemple), soit d'en mesurer les effets et notamment les contraintes sur un corps en décomposition (Idem).

Linceul ou vêtement ?

La difficile équation à résoudre ...

Sur le terrain, en l'absence de vestiges matériels évidents, il est souvent difficile d'attester avec certitude de l'utilisation d'un élément textile au moment de l'inhumation. Les mêmes observations peuvent aboutir à des réponses différentes selon le contexte funéraire et sédimentaire. Ainsi, si la règle médiévale prévoit a priori l'emploi d'un linge, nombreux sont les cas où cette présence ne peut être prouvée avec certitude par la fouille.

Les éléments en faveur du linceul

L'apport de l'anthropologie de terrain est ici primordial. Il peut définir l'espace de décomposition et l'impact de ce dernier sur le maintien des os en place. Par exemple, dans un sarcophage clos dans lequel aucun sédiment n'est au contact direct du corps, la décomposition des chairs et des tendons aboutit généralement à une dislocation et une désarticulation plus ou moins partielle de certaines connexions anatomiques **2**. Les effets de cette décomposition peuvent être limités ou annulés si un vêtement ou un linceul enserre le corps et empêche le basculement naturel des ossements. À l'inverse, dans une simple fosse dans laquelle le corps est déposé puis instantanément recouvert, les mêmes effets de la disparition des parties dites molles vont être annulés par la simple présence du sédiment au contact du corps.

La notion de contrainte est d'ailleurs capitale car un textile trop lâche peut tout à fait n'opposer aucune résistance aux déplacements des pièces osseuses. Il est donc nécessaire que les informations concernant les ossements ayant subi des contraintes soient enregistrées parmi lesquelles les scapulae relevées, les articulations des coudes resserrées, le bassin en position relevée et surtout les genoux resserrés et les pieds joints. Enfin, il faut généralement que les contraintes s'exercent sur toute la longueur du corps pour pouvoir conclure à l'utilisation d'un linceul serré (Bonnabel 1996 : 34) **3**.

Cette idée doit cependant être nuancée avec précaution car les mêmes effets de contrainte peuvent être induits par l'étroitesse de la fosse ou du contenant **4**. Dès lors, ce qui dans un sarcophage est évident l'est moins dans une tombe rupestre. Par ailleurs, dans une tombe étroite, rien n'empêche de déposer un individu fortement emmaillotté.

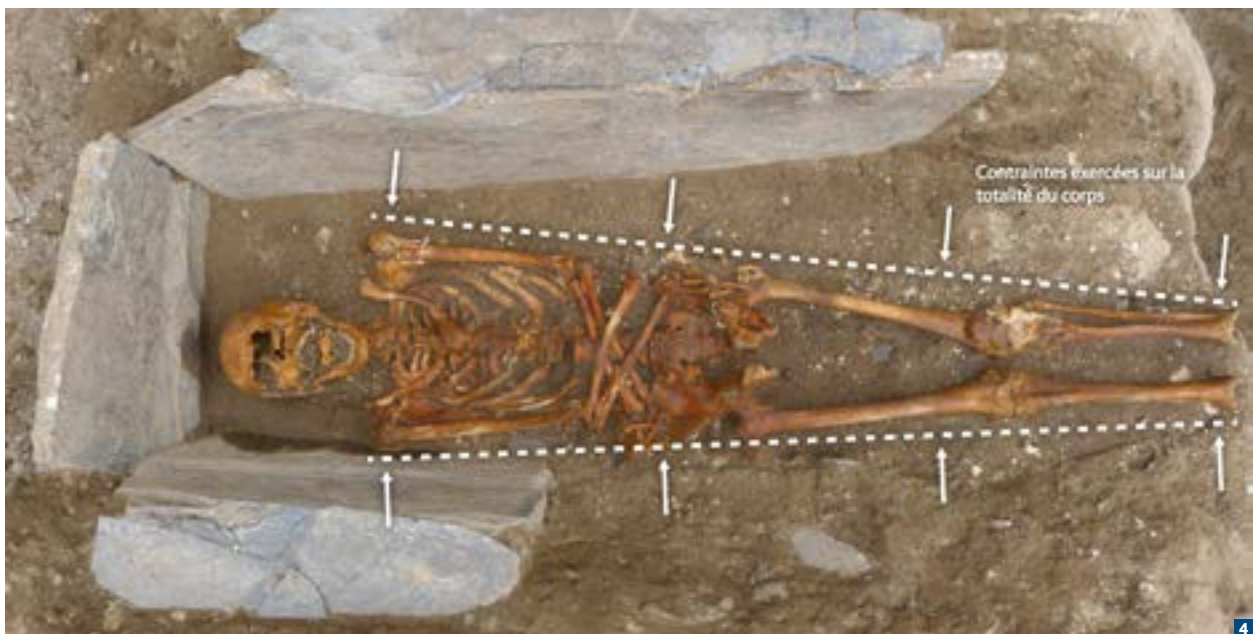
Quoiqu'il en soit, ces différentes observations ne nous permettent donc d'identifier que les linceuls serrés et il ne peut donc être exclu que des linceuls plus lâches aient pu être utilisés, comme ceux représentés par exemple aux XIII^e-XIV^e siècles.



Sépulture SM 485, collégiale Saint-Martin d'Angers.
 © Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.



Sépulture SA 119, Saint-Aubin, centre d'activités Foch.
 © Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.



Sépulture SA 195, Saint-Aubin, Centre d'activités Foch. Le défunt a été déposé dans un coffrage manifestement étroit. Si l'utilisation d'un linceul serré ne peut être exclue, les contraintes exercées sur certaines régions anatomiques sont évidemment imputables aux parois du coffrage.
 © Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.

Les fixations et le problème des épingles

L'iconographie médiévale et moderne est une source essentielle de l'étude du linceul, elle nous permet notamment de connaître la manière dont celui-ci pouvait être attaché et recouvrait le corps du dé-

funt. Jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, le mort est représenté emmaillotté. La pièce de tissu est alors en général une pièce de drap simplement entourée autour du corps avec torsion ou maintien par des bandelettes. (Alexandre-Bidon 1993 : 201). La première option est généralement observée en France et en Flandres tandis que la seconde est privilégiée en Italie (Alexandre-

Bidon 1996 : 10).

Aux XIII^e-XIV^e siècles, le linceul couvre le corps de façon lâche et possède peut-être des manches. Il est ensuite en forme de sac, plus ajusté, cousu le long d'une ligne médiane allant des pieds à la tête. L'emploi d'épingles n'est pas nécessaire sauf éventuellement au niveau du cou où le tissu est presque toujours resserré (*Ibid.* : 11). La localisation d'épingles à certains endroits du corps comme les chevilles ou les poignets constitue ainsi un indice de forte probabilité. À la fin du XV^e siècle, le linceul est ajusté et fait « sur mesure » (*Id.*). Ce type d'observation a été fait sur le site de Rigny-Ussé (37) pour les squelettes attribués à l'Époque moderne. Certains présentaient des épingles sur toute la longueur du corps, d'autres seulement dans la partie supérieure, voire à hauteur de la tête (*Zadora-Rio, Galinié et al 1992*).

Cependant, la présence d'épingles ne peut constituer le seul critère déterminant car le port du linceul n'exclut pas celui d'un autre élément textile. Il peut notamment s'agir d'un vêtement quotidien, lequel inclut souvent dans sa confection des épingles. Au XIV^e siècle, les manches amovibles et les coiffes féminines (*Alexandre-Bidon 1996 : 11, Zadora-Rio, Galinié et al 1992*) ne tiennent que grâce à des épingles. De même, l'iconographie représente souvent, sur les linceuls, des croix de tissu dont on ne peut pas savoir si elles sont brodées, cousues ou épinglées. Toutes les épingles d'une sépulture ne sont donc pas forcément celles d'un linceul.

Par ailleurs, les épingles ne font leur apparition que dans la seconde moitié du Moyen Âge. Ainsi, concernant la première phase d'inhumation identifiée à Bouchemaine (îlot Saint-Joseph – VIII^e-XIII^e siècle), l'utilisation d'un linge serré a pu être attestée pour au moins 25 individus sur les 118 concernés par cette phase (*Mickaël Montaudon, Daniel Prigent et al. 2009 : 47*) ⁵ sans qu'aucun élément de fixation ne soit mis au jour.

Les éléments en faveur du vêtement

Pour le liturgiste Guillaume de Mende : « On doit aussi ensevelir [...] les fidèles chrétiens après les avoir enveloppés d'un suaire, comme l'observent les Provençaux [...]. On ne doit point les revêtir d'habits communs, comme on fait en Italie ; et, comme quelques-uns le disent, on doit leur chausser les jambes et leur mettre aux pieds des chaussures [...] » (cité par *Alexandre-Bidon 1996 : 10*).

Ces prescriptions contre une pratique en cours attestent finalement de l'existence de ce procédé, ce que confirment l'iconographie et les fouilles archéo-



Sépulture BOU 143, îlot Saint-Joseph, Bouchemaine. L'étude anthropologique de terrain (contraintes et connexions anatomiques) permet d'attester la présence d'un linceul serré autour du corps même si aucune épingle n'a été retrouvée dans cette sépulture.

© Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.

5



Sépulture AUB 05, place de l'Église, Aubigné-sur-Layon.
Aucune contrainte n'a été exercée sur le corps au moment de sa décomposition. Si plusieurs ossements ont bougé, les pieds ont quant à eux été maintenus en place en dépit de la bascule d'un des éléments de calage de la sépulture. Ce faisceau d'indices nous autorise à émettre l'hypothèse de la présence de chaussures.

© Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.

logiques.

À l'image des lindeux, la multiplication des observations d'ordre anthropologique lors de la fouille fine des sépultures permet de retrouver les indices attestant une inhumation habillée. Généralement, on retiendra comme élément en faveur d'un vêtement le maintien des connexions de certaines parties anatomiques en milieu non-colmaté et non contraignant pour l'individu (sarcophage ou cercueil par exemple). C'est notamment le cas des pieds qui ont pu être maintenus par des chaussures **6**, des mains par des gants ou des *patellae* restées en place et que l'on interprétera comme le témoignage de chausses ou de braies (Alexandre-Bidon 1993 : 195).

Concernant le mobilier, la concentration d'épingles à certains endroits peut permettre d'identifier un élément de vêtement plutôt qu'un lindeu. À Fontevraud, les coiffes des moniales ont ainsi livré un nombre conséquent d'épingles autour de la tête des défuntes (cf. infra).

Plus sûrement, la présence d'éléments telles que des fibules ou des boucles de ceinture témoignent de la pratique de l'inhumation habillée et ce, même à des époques hautes. Bien que ce type de mobilier soit rare dans les nécropoles angevines, il n'est pas non plus totalement absent des sépultures du Haut Moyen Âge. Ainsi, au Beyen à Juigné-sur-Loire, trois individus ont assurément été enterrés vêtus (Remy 2014 : 200-205) **7 8**.

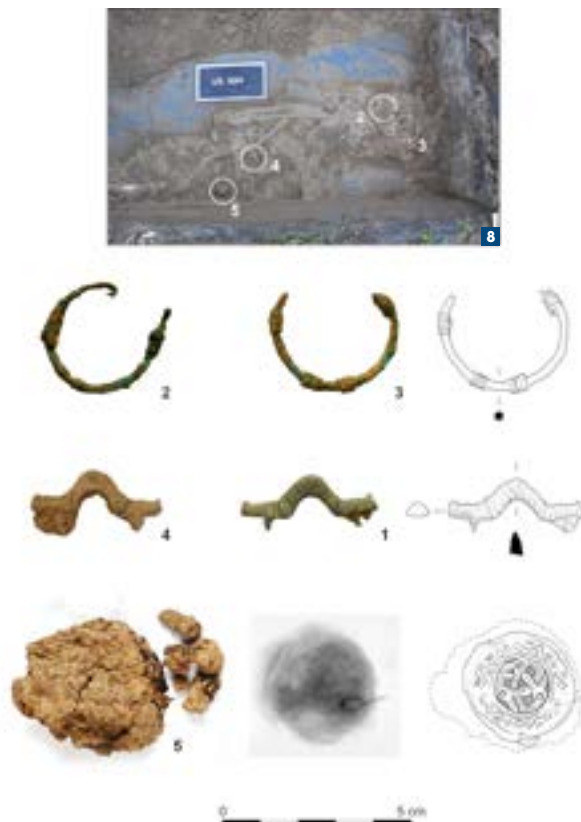
Les textiles de la chapelle Saint-Benoît de Fontevraud

En 2010, l'équipe du Pôle Archéologie du Département de Maine-et-Loire a eu l'occasion d'intervenir dans la



Sépulture BEY 70, Le Beyen, Juigné-sur-Loire. Élément de ceinture retrouvé dans la sépulture BEY 70 du Beyen à Juigné-sur-Loire (Remy 2014 : 201).

© Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.



Mobilier métallique de la sépulture BEY 44, Le Beyen, Juigné-sur-Loire (Remy 2014 : 204).

© Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.

chapelle Saint-Benoît de Fontevraud, à l'occasion de travaux de restauration. 55 sépultures, datées de la fin du Moyen Âge et de l'Époque moderne, ont ainsi pu être étudiées. Bien que leur état de conservation ait été jugé médiocre, cet ensemble se caractérise au contraire par la bonne préservation des fibres textiles dans 37 d'entre elles. Au-delà du fait que ces inhumations témoignent de la pratique massive de l'inhumation vêtue, elles ont permis de déterminer le type de fibre utilisé et la manière de le tisser.

Matériel textile et méthode d'analyse

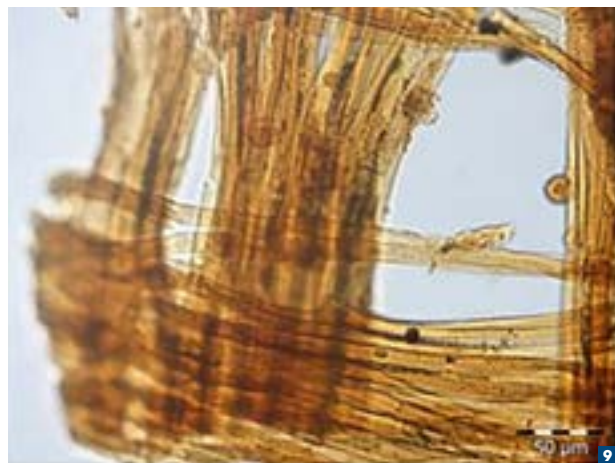
Les prélèvements textiles ont été effectués par l'équipe du Pôle Archéologie lors de la fouille et placés dans des boîtes de stockage individuelles. La localisation sur les corps des individus inhumés a été précisée par les fouilleurs. L'ensemble des éléments observés présente trois types de restes : textiles, tissus minéralisés et empreintes/négatifs, le tout dans des états de conservation variés. Afin d'identifier les matières premières (fibres animales ou végétales), un fil de chaque fragment a été prélevé et décomposé afin de séparer les fibres et de les observer au microscope en vues longitudinales (Moulherat 2008). Plusieurs types de fibres animales (soie, laine) et végétales (lin) ont ainsi été identifiés. Dans le cas des textiles mis au jour à l'abbaye de Fontevraud, il n'a pas été nécessaire de réaliser des coupes transversales : les données des coupes longitudinales ont été suffisantes pour documenter les différents types de fibres (laine de mouton, soie non décreusée).

Caractéristiques du mobilier textile des sépultures de la chapelle Saint-Benoît

L'examen des fragments textiles bien conservés a permis la mise en évidence de trois types de tissages différents et de deux types de matières premières. Les textiles étudiés ne comportant pas de lisière, il n'a pas été possible de définir le sens des fils de chaîne* et le sens des fils de trame*.

Matières premières : la soie, le lin et la laine

Un seul élément textile est tissé en soie. Ses fils ont un diamètre homogène et il est associé à un autre fragment tissé en laine. Le textile provient d'une coiffe de la défunte inhumée (tombe FONT 165) [9](#). Les fils de couture analysés sont des fils retors, en soie non décreusée et présentent une grande solidité. L'analyse d'un fragment blanc piqué par une épingle et mise au jour près du crâne de l'une des défunt(e)s (tombe FONT 171) a permis de reconnaître du lin [10](#). L'analyse a aussi mis en évidence 20 textiles tissés en laine de mouton [11](#), mis au jour dans douze tombes. La dégradation des fibres n'a pas permis de déterminer deux d'entre eux



Observations au microscope optique des fibres de soie trouvées dans la tombe FONT 165.

© Isaline Saunier.



Observations au microscope optique des fibres de lin trouvées dans la tombe FONT 171.

© Isaline Saunier.



Observations au microscope optique des fibres de laine de mouton trouvées dans la tombe FONT 185.

© Isaline Saunier.

mais il s'agit bien d'éléments confectionnés en poils.

Armures - toiles et sergés

Dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît, on recense 53 tissus en toile* [12](#) répartis dans 22 tombes et 27 sergés* 2 lie 2 [13](#) mis au jour dans 11 tombes. Un textile est un sergé 2 lie 1 et un autre présente des

* Glossaire p. 18



Observations au microscope optique de fibres de toile trouvées dans la tombe FONT 163.

© Isaline Saunier.



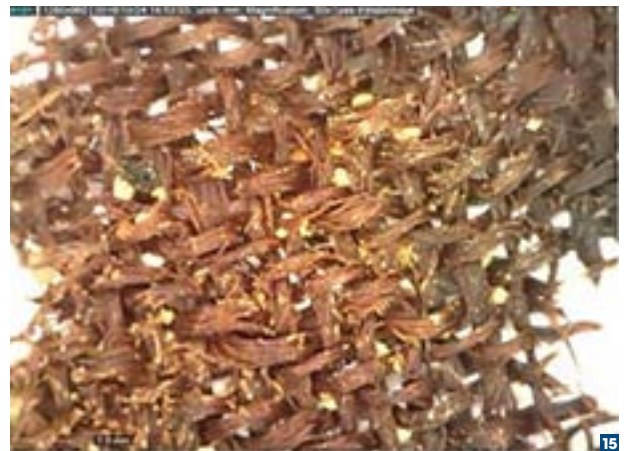
Observations au microscope optique d'un sergé 2 lie 1, tombe FONT 173.

© Isaline Saunier.



Observations au microscope optique d'un sergé 2 lie 2, tombe FONT 173.

© Isaline Saunier.



Observations au microscope optique d'un sergé irrégulier 2 lie 2 sergé 2 lie 1 tombe FONT 173.

© Isaline Saunier.

irrégularités sergé 2 lie 1 [14](#) et 2 lie 2 [15](#).

Le mobilier textile des sépultures de la chapelle Saint-Benoît et les pratiques funéraires

Les sépultures ont livré un nombre conséquent de fragments textiles et d'épingles [16](#) et plusieurs corps inhumés dans la chapelle Saint-Benoît présentaient des contraintes anatomiques. Ces données indiquent de façon certaine l'utilisation de linceuls et, ou d'enveloppes souples tels que des éléments vestimentaires (robes, capes, ceintures, voiles, guimpes, coiffes). La superposition de plusieurs éléments textiles identiques laisse supposer plusieurs couches de vêtements et, ou de linceuls, à l'image de ce qui a été décrit dans le cas des sépultures du duc Jean de Berry et du comte Robert d'Artois (Alexandre-Bidon 1996).

La position des mains des défuntes lors de l'inhumation

La fouille de la chapelle Saint-Benoît a offert la possibilité aux archéologues d'observer que les défuntes avaient les mains disposées sur le pubis¹ mais aussi



Épingle mise au jour dans la tombe FONT 183 de la chapelle Saint-Benoît de l'abbaye de Fontevraud.

© Isaline Saunier.

que plusieurs d'entre elles avaient été inhumées avec les mains en prière : les connexions anatomiques ayant été préservées par la pression des sédiments [17](#). Comme le mentionne D. Alexandre-Bidon, ce sont deux techniques d'inhumation employées pour des individus adultes car ils ont été initiés à la communion (Alexandre-Bidon 1998) : « [...] on fait adopter aux



Sépulture FONT 170, chapelle Saint-Benoit de Fontevraud.
 © Pôle Archéologie / Conservation départementale du Patrimoine.

adultes soit une posture de prière, pour laquelle il faut ligaturer les poignets afin de maintenir les mains jointes sur la poitrine, soit, dans un geste d'humilité et de pudeur, car les morts sont enterrés nus dans leur linceul, les mains posées sur le pubis. »

Le maintien des mains en position de prière passe donc par l'usage de bandelettes de textile ou de cordelettes, utilisées à l'intérieur ou à l'extérieur du linceul. Le port de gants, en complément, par les défuntes au moment de leur inhumation n'est toutefois pas non plus à exclure. En 1639, l'intendant de l'abbesse en charge de Fontevraud, Monsieur Chevreau, fait état de ses dépenses à Paris et fait mention de l'achat de douze paires de gants pour l'abbesse elle-même et les religieuses (Lusseau 1986). Or, la Règle de Fontevraud en interdit l'usage (Lusseau 1986, Prigent 2000), à l'exception des gants bénis réservés à l'abbesse, symboles de son investiture et qu'elle doit porter dans son sépulcre (Idem).

Cinq défuntes présentaient les mains déposées sur le pubis. Concernant ces dernières, les archéologues ont fait état de la présence de textiles recouvrant en grande partie les corps des défuntes, qu'ils s'agissent de linceuls non serrés ou de vêtements. L'analyse des fragments prélevés dans ces tombes a révélé la présence d'un seul type de textile dit « d'armure toile² ». Dès lors dans le cas de ces sépultures, l'hypothèse du dépôt de la défunte nue sous son linceul, comme le voudrait la tradition peut être émise (Alexandre-Bidon 1993 : 197). La position des mains revêt alors bien un

caractère pudique.

La question du réemploi d'éléments vestimentaires comme linceul

La tombe FONT 165 présentait quant à elle les restes d'une toile de soie. Il peut s'agir soit d'un linceul, soit d'un réemploi comme linceul d'un élément vestimentaire préalablement destiné à la tête ou bien d'un textile qui tapissait simplement le fond de la sépulture. Par ailleurs, l'utilisation d'une toile aérée avec des fils en « surtorsion Z » a été mise en évidence dans la sépulture FONT 180. Dans ce cas précis, la question de l'emploi de la guimpe ou du voile³, non pas comme coiffe mais comme linceul est posée.

Enfin si la littérature nous apprend que si les nobles et les hommes d'Église étaient inhumés habillés sous le linceul tandis que les hommes et les femmes du commun des mortels étaient nu-e-s (Alexandre-Bidon 1998 : 111), qu'en est-il des moniales ?

1 - Il s'agit des individus FONT 158, FONT 162, FONT 165, FONT 172, FONT 180.

2 - À l'exception de la tombe FONT 172 qui possède également un textile sergé 2 lie 2. Cependant, les archéologues mentionnent que le couvercle du cercueil est tombé sur les ossements et s'interrogent sur la position des mains déposées sur le pubis.

3 - Voir les données concernant le vêtement.

L'inhumation vêtue des défunts est censée être un privilège mais la littérature mentionne bien que certaines personnes nobles choisissaient d'être inhumées nues sous leur linceul en signe d'humilité (*Id.* : 112 ; 136). Au vu des pratiques funéraires usitées à cette époque, il apparaît plus probable pourtant de supposer que les individus étaient inhumés nus dans un linceul plutôt qu'enterrés habillés sans linceul et sans cercueil. La défunte dont il est question ici a donc été inhumée dans une simple fosse en pleine terre.

Des textiles de qualité et de couleurs différentes

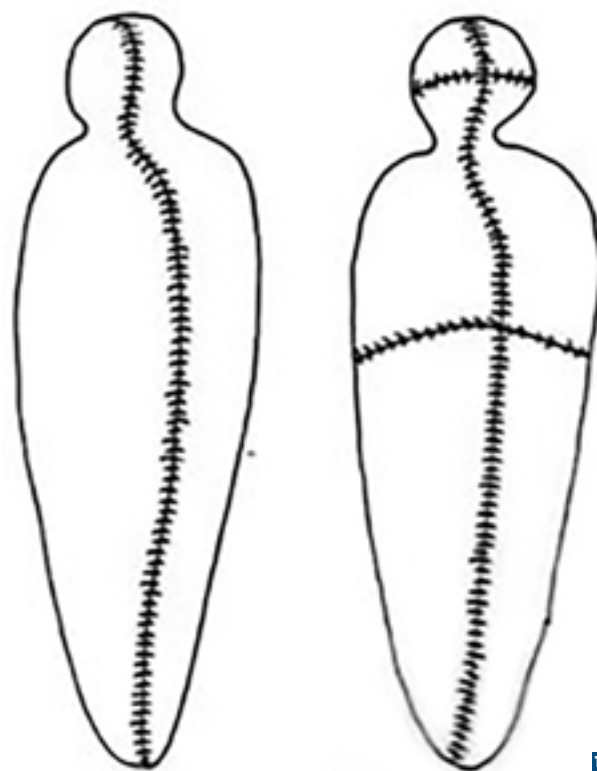
Le choix du textile du linceul dépend du rang social des individus inhumés mais varie aussi selon la religiosité du défunt. Le cas de la tombe de Guillaume Durand (1230-1296), liturgiste et évêque de Mende, fait référence à des linceuls en « cilices » qui sont sans doute tissés à partir de crin ou des toiles grossières (*Id.* : 219-220), toujours dans l'esprit d'une humilité exprimée. Certaines toiles de laine mises au jour dans la chapelle Saint-Benoît ne sont pas d'une grande qualité au vu de leur tissage et de leur filage, contrairement aux tissus des tombes FONT 166 et FONT 171 par exemple. Cette règle sous-jacente entre religiosité et qualité du textile paraît donc avoir été exprimée à Fontevraud.

Les linceuls peuvent également se distinguer par leurs couleurs : blancs pour les linceuls en lin (couleur naturelle), bruns pour ceux en chanvre ou en bure mais aussi ceux teints en pourpre, en bleu ou en rouge (*Alexandre-Bidon 1993* : 199). Les analyses des fragments de la chapelle Saint-Benoît révèlent l'emploi de textiles en laine non teinte présentant une couleur de dégradation brune ce qui suppose qu'ils étaient de couleur brun clair, au moment de l'inhumation.

Les textes médiévaux mentionnent plus généralement l'emploi du lin pour les linceuls (*Idem* : 10) mais à l'exception de deux fragments en soie et en lin, l'étude réalisée à Fontevraud a montré que les tissus mis au jour étaient en laine. Parmi ces textiles, certains appartenaient à des linceuls ce qui tendrait à indiquer que d'autres défuntes étaient enveloppées dans des bures (textile brun de laine). D. Alexandre-Bidon fait mention d'une veuve « avare » qui souhaitait utiliser de la bure plutôt que du lin pour son mari défunt. De cette anecdote, ressort l'idée que la bure pouvait donc être considérée comme de qualité inférieure à celle du lin. La mise en œuvre de ce textile dans les tombes des moniales de l'abbaye de Fontevraud est interprétée comme une expression d'humilité.

Linceuls cousus ou linceuls épinglés ?

Des épingles alignées longitudinalement (tête, scapula, sternum, thorax, coxaux, jambes, pieds), des



18

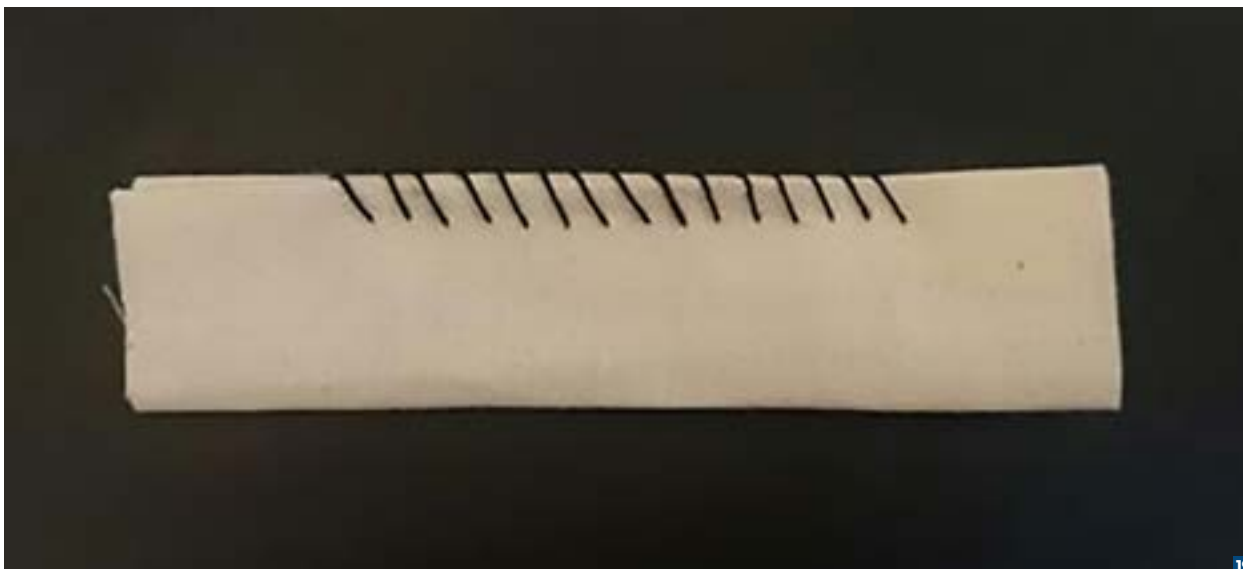
À gauche, restitution d'après l'iconographie du linceul cousu habituel en France, *xv^e* siècle, à droite, restitution d'après l'iconographie du linceul cousu sur mesure en France, fin du *xv^e* siècle.

© Dessins de D. Alexandre-Bidon. (*ALEXANDRE-BIDON 1996* : 14, figures 11-12).

connexions anatomiques particulières (mains, pieds) et des contraintes anatomiques ont été enregistrées sur plusieurs corps mis au jour dans la chapelle Saint-Benoît. Ces éléments permettent de formuler l'hypothèse d'un usage récurrent d'un linceul épinglé. Au niveau du crâne (frontal, latéral, pariétal), plusieurs épingles ont également été mises au jour dont certaines suivent le contour du corps. Les prélèvements des fragments de tissu et les contraintes anatomiques au niveau des jambes et des pieds – sans présence d'épingle – suggèrent plutôt l'utilisation d'enveloppes souples de type linceuls, cousues ou serrées, à l'aide de bandelettes textiles [18](#).

La couture du linceul apparaît après le *xiii^e* siècle et celui-ci devient sur-mesure à la fin du *xv^e* siècle, en fonction de la corpulence des défunts (*Ibid.* : 11). Cette technique demande un savoir-faire particulier car il fait appel à la fois à la couture de plusieurs pièces de tissu, au patronage et aux ajustements. Ainsi, des personnes spécialisées, telles que des couturières des morts, deviennent indispensables (*Id.* : 221). La couture du linceul devient un geste professionnel dont les femmes sont savantes, à l'exception des monastères où ce sont des moines qui se chargent de préparer leurs frères défunts (*Id.* : 206).

Au *xiv^e* siècle, les linceuls possèdent une ouverture longitudinale cousue ou épinglée. À partir de la fin du *xv^e* siècle, les linceuls sont façonnés « avec des coutures latérales au niveau de la tête, de la poitrine et des chevilles, perpendiculaires à la couture longitudinale », sans manche et sont cousus



Point de surjet.
© Isaline Saunier.

19

au point de surjet (Alexandre-Bidon 1993 : 202) ¹⁹. Ce dernier est réalisé avec des fils de soie (Idem : 220) pour une couture solide et il permet d'éviter de piquer le corps du mort avec l'aiguille car, à l'Époque moderne : « [...] *toucher ou blesser le corps mort devait être porteur d'interdits puissants et tant le drap du mort que l'aiguille de la couture du linceul apparaissaient ensuite comme des objets domestiques à haut risque* » (Id. : 205-206). Les moniales de Fontevraud faisaient-elles ainsi appel à ces professionnelles ou s'occupaient-elles elles-mêmes de leurs sœurs défuntes ?

De nombreux fils retors ont été découverts dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît. Il est donc fort probable que les linceuls étaient cousus en fonction des dimensions des défuntes. Les analyses de plusieurs fils retors montrent qu'il s'agit de fils de soie grège c'est-à-dire non décreusée, ce qui renforce leur solidité. Toutefois, les sépultures montrent aussi un grand nombre d'épingles disposées longitudinalement sur le corps des défuntes. Il semblerait donc que ces deux types de fermeture – couture et épingles – puissent être retrouvés ensemble. Cependant, parmi les 90 fragments textiles étudiés, seuls deux sergé 2 lie 2 possèdent des trous qui pourraient être des points de couture ou d'épingles, ce qui reste étonnamment peu au vu du très grand nombre de fils de couture et d'épingles mis au jour dans les sépultures.

Des vêtements sous le linceul ?

L'utilisation du linceul n'exclut pas le port d'éléments vestimentaires comme des sous-vêtements, des vêtements funéraires ou des vêtements du quotidien (robe, ceinture, cape) qui comportent également des épingles. En effet, au ^{xiv}^e siècle, certains vêtements ont la particularité d'avoir des manches amovibles maintenues par des épingles tout comme les coiffes

féminines (Alexandre-Bidon 1996 : 11). Ces épingles ont aussi pu être utilisées à d'autres endroits des vêtements, pour les ajuster par exemple. Ces pratiques vestimentaires peuvent davantage renseigner sur la présence du nombre important d'épingles retrouvées dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît, notamment au niveau des épaules et autour de la tête. Il reste pourtant difficile de différencier les épingles de linceul des épingles de vêtements. Certains ensembles textiles présentaient la particularité d'avoir deux armures différentes superposées, une en sergé 2 lie 2 et une en toile ⁴. Dans le cas où il a été démontré que les défuntes avaient été inhumées avec des linceuls (connexions anatomiques, contraintes du corps, épingles sur un axe longitudinal), ces différents éléments peuvent suggérer que les moniales inhumées étaient à la fois habillées et enveloppées dans un linceul.

Les pratiques vestimentaires des moniales

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, les moniales de l'abbaye royale de Fontevraud possèdent deux robes blanches et au moins une coule (vêtement à capuchon) noire, un voile en lin noir, une ceinture en laine, une chemise en fibres libériennes (chanvre, lin, étamine, blanchet) (Lusseau 1986 : 163-164) ²⁰. Un seul tissu en lin de couleur blanche a été retrouvé au niveau du crâne de la défunte de la sépulture FONT 171 : il pourrait s'agir d'un élément de voile non teint.

⁴ - Les tombes FONT 152, FONT 163, FONT 176, FONT 193, FONT 194.



Moniale fontevriste en habit ordinaire, gravure de Pierre Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, VI, Paris 1718, tav.103 in PRIGENT, 2000, p.186, figure 24a.

Selon la Règle de Fontevraud du xvii^e siècle (de Bourbon 1642), les religieuses doivent suivre des codes vestimentaires : elles portent une guimpe blanche sous le voile noir en toile, une ceinture uniquement en laine, des chemises et des robes en lin ou en chanvre de couleur naturelle, non cousues et non teintées, dont les manches sont larges et arrivent jusqu'aux genoux (Prigent 2000 : 186). Leurs vêtements ne doivent pas avoir de franges ou de broderies, mais présentent des plis, à l'exception du voile, fait d'une seule pièce, qui peut être un peu replié et cousu à l'intérieur (Id. : 186). Les vêtements des moniales, notamment ceux qui touchent la chair, doivent être fermés de toute part, tout comme la cuculle (ici, un vêtement d'étoffe grossière qui couvrait la tête et le corps), et seule la robe portée entre les deux peut être fermée avec des attaches depuis le haut jusqu'à la ceinture (de Bourbon 1642 : 186). Grâce à plusieurs portraits, les costumes des abbeses sont mieux connus depuis le xvii^e siècle : cuculle noire, croix pectorale, voile et ceinture noirs (Prigent 2000 : 187) ²¹.

D'une manière générale, les religieuses ne portent pas de tunique sacerdotale au-dessus de leur chemise, ni de gants mais elles ont des pantalons ou des sous-vêtements (Id. : 187), ce que semble illustrer la présence de certains textiles, mis au jour dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît, qui présentent notamment une surface frottée marquant leur usage et dont deux d'entre eux ont été retrouvés entre les fémurs des défuntes. Il est donc tout à fait probable qu'ils aient appartenu à des vêtements portés dans la vie quotidienne des religieuses sans que l'on puisse trancher entre pantalons ou sous-vêtements.

Les moniales pouvaient également porter des bottines et des chaussures (Id. : 187). Aucune sépulture n'a livré ce type d'artefact mais une demi-semelle de talon incurvée a tout de même été découverte dans une fosse (US 3417) qui recouvrait les tombes FONT 181 et FONT 198. Il s'agit d'une semelle cloutée avec au minimum sept clous qui traversent un cuir travaillé ²².



Éléonore de Bourbon (1575-1611), abbesse de Fontevraud, tiré de PRIGENT, 2000, p.187, figure 24b.

© D. Prigent.

À Fontevraud, deux autres sépultures fouillées avant 2010 présentent des données similaires aux tombes découvertes dans la chapelle Saint-Benoît. La sépulture FONT 260, datée de la deuxième moitié du xvi^e siècle, a été fouillée dans la croisée de l'abbatiale. Le défunt, un adulte de sexe probablement masculin, a été mis au jour avec un vêtement de laine tissé en sergé 2 lie 2 identifié comme une robe talaire ⁵ ample ²³ et des fragments de ceinture. La robe était fermée à l'aide d'une agrafe sur une fente située sur le devant en haut ²⁴. L'agrafe était composée d'un crochet et d'une porte cousus sur des pièces textiles de renfort. Des épingles resserraient aux poignets les manches de ce vêtement, sans doute en vue de l'inhumation (Prigent, Hunot 1996). D'autres éléments textiles ont été découverts dans cette tombe : un vêtement indépendant de la robe qui pourrait être un capuchon ainsi que des fragments de soie décou-

verts de part et d'autre du crâne du défunt (*Ibidem*). L'individu FONT 289, mis au jour dans le déambuloire, était probablement un homme inhumé avec des vêtements de dessus en soie (taffetas et satin) présentant des motifs de fleurs brodés, tandis que des fragments de vêtements, sans doute de dessous, étaient en lin sergé 2 lie 2. Les attaches en alliage cuivreux et les fragments textiles des tombes FONT 260 et FONT 289 de Fontevraud sont similaires aux éléments découverts dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît.

Ces différents parallèles, issus de contextes archéologiques similaires, permettent d'identifier les sergés de laine 2 lie 2 comme des fragments d'éléments vestimentaires, principalement de robe, qu'il s'agisse de sépultures d'hommes ou de femmes. Il est donc tout à fait possible que les nombreux sergés de laine 2 lie 2 mis au jour dans les sépultures des moniales de Saint-Benoît soient des fragments de robes, chemises, ceintures ou chausses. Plusieurs ensembles de textiles sergés 2 lie 2 situés au niveau des coxaux sont disposés en plusieurs couches, comme c'est le cas de la tombe FONT 173. Si cela n'est pas le repli d'un même vêtement, il pourrait s'agir du port par la défunte de différents vêtements tissés en sergé 2 lie 2 ou de vêtements et d'une ceinture.

Systèmes de fermeture des vêtements

Si aucun bouton n'a été mis au jour lors des fouilles, plusieurs attaches ont cependant été identifiées : des crochets et des portes avec à leurs extrémités une forme de volute repliée afin de les coudre aux vêtements ²³.

Les agrafes, généralement des accessoires invisibles, permettent alors de fermer un vêtement de bord à bord. L'attache en alliage cuivreux découverte lors des fouilles de Fontevraud en 1987 permet de faire des rapprochements avec les sépultures de Saint-Benoît où plusieurs défrites possèdent elles aussi des éléments d'agrafes. L'une d'entre elles avait un crochet situé au niveau du sternum qui a pu servir à fermer une cape ou une robe ⁶ (tombe FONT 166) ²³. Cet élément est associé à différents types de toiles ce qui suggère l'utilisation d'une pièce de renfort textile. Dans la tombe FONT 161, un crochet et une porte, situés sur la poitrine, ont aussi été mis en évidence tandis qu'un élément d'attache (porte ou crochet) a été retrouvé au niveau de la cheville gauche de l'individu FONT 170. De même, une porte a été découverte dans la tombe de la défunte FONT 194, dont ne subsistaient

5 - La robe talaire est un vêtement qui descend jusqu'aux pieds.

6 - Cf. supra : la robe fermée par une attache du défunt de la tombe FONT 260 de Fontevraud et la Règle de Fontevraud concernant la robe portée entre la robe de dessous et la cuculle.



Semelle cloutée mise au jour dans la fosse US 3417.

© Bruno Rousseau / Conservation départementale du Patrimoine.

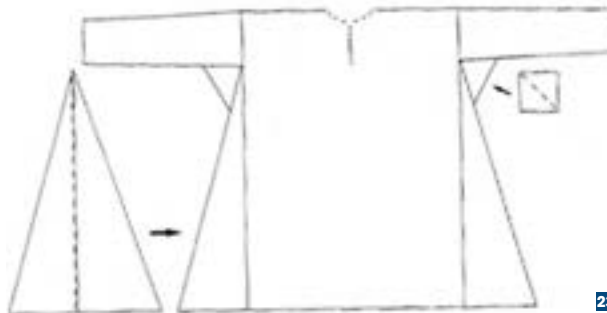
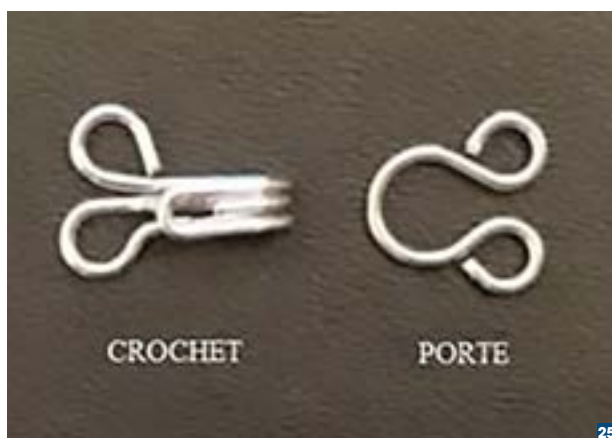


Schéma de la robe talaire de la sépulture FONT 260 de Fontevraud tiré de PRIGENT, HUNOT, 1996, p.86.



Détail de l'agrafe (crochet et porte) de la robe talaire, tiré de PRIGENT, HUNOT, 1996, p.87.



Agrafe contemporaine constituée d'une porte et d'un crochet avec des extrémités en forme de volutes repliées.

© Isaline Saunier.



Crochet situé sur le sternum de la défunte de la tombe FONT 166.

© Bruno Rousseau / Conservation départementale du Patrimoine.



Crochet à languette aplatie et un sillon mis au jour au-dessus des coxaux de la défunte de la tombe FONT 183.

© Bruno Rousseau / Conservation départementale du Patrimoine.



Envers du tissu avec une agrafe cousue de façon à ce qu'elle soit invisible sur l'endroit.

© Isaline Saunier.

plus que les jambes.

Par ailleurs, c'est au-dessus des coxaux de la défunte FONT 183 qu'un autre type de crochet a été mis au jour : il possède une languette aplatie marquée d'un sillon ²⁷. Des fils autour des volutes repliées étaient encore en place et permettaient ainsi de le fixer au vêtement ²⁷ ²⁸.

Les éléments retrouvés dans les tombes FONT 170, 194, 183 appartenaient sans doute à des robes. Dans la vie quotidienne, et ce encore aujourd'hui, les religieuses portent des vêtements avec des attaches cousues à l'intérieur de leur robe afin de remonter les pans de celles-ci au niveau de la taille au moment des travaux, par exemple (Berthon 2012 : 44).

Les agrafes sont très fréquentes à partir du xv^e siècle. L'agrafe avec une languette aplatie, mise en évidence dans la tombe FONT 183, daterait quant à elle du xviii^e ou du début du xix^e siècle (Caillot 2014 : 126-127).

Comme déjà mentionné, un très grand nombre d'épingles a été mis au jour dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît : certaines servant au linceul tandis que d'autres pouvaient maintenir des textiles autour de la tête des défrites (voiles, guimpes), ajuster, resserrer ou fermer leurs habits de religieuses ²⁹.

L'emploi d'un vêtement avec des œillets disposés longitudinalement sur un des côtés a pu être mis en évidence dans la tombe FONT 152 : il s'agit d'anneaux qui permettaient de fermer un vêtement grâce à un fil, un lacet ou un cordage ³⁰. Des agrafes peuvent aussi constituer une solution mais dans ce cas précis, les œillets étaient placés sur le pan gauche du vêtement sans crochets situés sur le versant opposé.

Dans la tombe FONT 181 où ne subsistait que le crâne



Épingles croisées mises au jour dans la tombe FONT 165 de la chapelle Saint-Benoît de l'abbaye de Fontevraud.

© Isaline Saunier.



Deux œillets mis au jour dans la tombe FONT 152. Du tissu et des fils de couture sont encore en place.

© Bruno Rousseau / Conservation départementale du Patrimoine.

30

de l'individu inhumé, un cordon a été découvert ³¹. Il s'agit sans doute d'une variante de tresse ⁷, probablement en soie. Cet élément pourrait provenir d'un vêtement, comme une coiffe, ou avoir été employé comme cordelette afin d'y suspendre un pendentif.

Lors des fouilles en 1993 du couvent et monastère de l'Ave Maria de Paris ⁸, les sépultures ont été attribuées à des moniales. Des éléments similaires aux tombes des religieuses de Saint-Benoît ont été mis au jour : attaches, fragments de tissus en laine, dont des serges et des toiles, taffetas de soie mais aussi plusieurs fragments de toile très fine et aérée retrouvés sur trois individus. Cependant, il n'est pas précisé où ces éléments ont été observés sur le corps des défuntes (Du Bouëtiz de Kerorguen 1996 : 162). Dans les sépultures de la chapelle Saint-Benoît, l'analyse des textiles met en évidence un type de tissu particulier retrouvé dans six tombes ⁹. Il s'agit d'une toile aérée, fine, avec des « fils chaîne » et « fils trame » en surtorsion Z, le plus souvent piquée par des épingles et, quand cela a été mentionné, retrouvée près de la tête des défuntes ¹². Il s'agissait de textiles en laine non teinte dont certains fragments étaient encore épinglés. Concernant la tombe FONT 163, c'est une cagoule entourant le crâne de la défunte qui a ainsi été mise en évidence ³².

La récurrence de ces éléments et de leur position dans les tombes pourrait permettre de caractériser la guimpe blanche des moniales, les analyses n'ayant pas permis de mettre en évidence des textiles teints contrairement au voile. En effet, tous les textiles de laines, mais aussi de lin et de soie, sont de couleur naturelle. Les textes indiquent que les voiles des religieuses étaient teints. En outre, en 1651, des produits sont achetés pour teindre 350 voiles neufs mais aussi pour réveiller les couleurs de 500 vieux voiles (Lusseau 1986 : 211). Deux hommes sont engagés pendant dix jours afin d'effectuer cette tâche et la même année, ce sont également « 163 aulnes ¹⁰ d'estamet et 96

aulnes de serge » qui seront teints (*Idem*).

Conclusion

Les fouilles menées par l'équipe du Pôle Archéologie du Département de Maine-et-Loire, les prélèvements du mobilier textile et leur analyse ainsi que la mise en perspective des pratiques funéraires ont permis de livrer plusieurs éléments remarquables. Le bon état de conservation des textiles lors de leurs découvertes et leur préservation à la suite du chantier a ainsi permis l'analyse de 90 fragments dont 53 toiles, 29 sergés (27 sergés 2 lie 2, 1 sergé 2 lie 2 ; 2 lie 1 et 1 sergé 2 lie 1) et huit indéterminés. Parmi eux, 24 textiles ont pu être observés en coupe longitudinale, nous autorisant à identifier 20 éléments en laine, 2 en poils, 1 en lin et 1 en soie. La grande quantité des textiles découverts ¹¹ comme le nombre important d'épingles associées ne

7 - Ce renseignement a été donné par Marguerite Gagneux-Granade, spécialiste des mailles textiles. Marguerite Gagneux-Granade, *L'Homme et les mailles. Histoire critique des mailles textiles : filets, réseaux, tricot, crochet*, éditions Insensées, Bordeaux, 2016.

8 - Daté des ^{xv^e-xvii^e} siècles et regroupant un monastère de clarisses et un couvent de cordeliers.

9 - Il s'agit des tombes FONT 162, FONT 163, FONT 166, FONT 167, FONT 170, FONT 180.

10 - Une aulne est équivalente à 1,20 mètres. Véronique Dumont Castagné, *Fortune des textiles dans la société méridionale des ^{xvii^e} et ^{xviii^e} siècles*. D'après les sources d'archives, éditions Connaissances et Savoirs, Art et Culture, Histoire de l'art, 2017. Toutefois, Pierre Charbonnier mentionne dans ses ouvrages sur les anciennes mesures locales que la valeur de l'aulne est différente selon les régions. Pierre Charbonnier, Abel Poitrineau, *Les anciennes mesures locales du centre-ouest d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2001.

11 - Les listes d'inventaire mettent en évidence une récurrence de la présence textile dans les tombes des moniales de la chapelle Saint-Benoît. Toutefois, leur état de conservation n'a pas permis de les étudier.

12 - En effet, « jusqu'à une date récente les vêtements des clarisses n'étaient pas cousus mais fermés par des épingles de nourrice » (Du Bouëtiz de Kerorguen 1996 : 162).

laissent aucun doute sur l'utilisation de linceuls mais aussi d'éléments vestimentaires lors de l'inhumation des défuntes de la chapelle Saint-Benoît de Fontevraud. La présence importante des épingles s'explique en outre par le maintien des voiles sur les guimpes, la fixation et l'ajustement des vêtements¹² ainsi que par la fermeture des linceuls, réalisés sur mesure. Il n'est pas envisageable de distinguer les épingles d'un point de vue typologique, seule la localisation sur le corps des défuntes permet de proposer des hypothèses afin d'en différencier les utilisations.

L'usage du linceul apparaît comme une pratique récurrente pour les moniales inhumées dans la chapelle Saint-Benoît. Les défuntes semblent avoir été enveloppées dans des linceuls, plutôt serrés, faits de toiles de bure (textile brun de laine) et épinglés longitudinalement. En effet, dans ces cas précis, les épingles ont été retrouvées au niveau de la tête, des *scapulae*, du sternum et du thorax, de part et d'autres des os coxaux, le long des jambes et enfin aux pieds, les contraintes exercées sur certains ossements révé-

lant une contention importante.

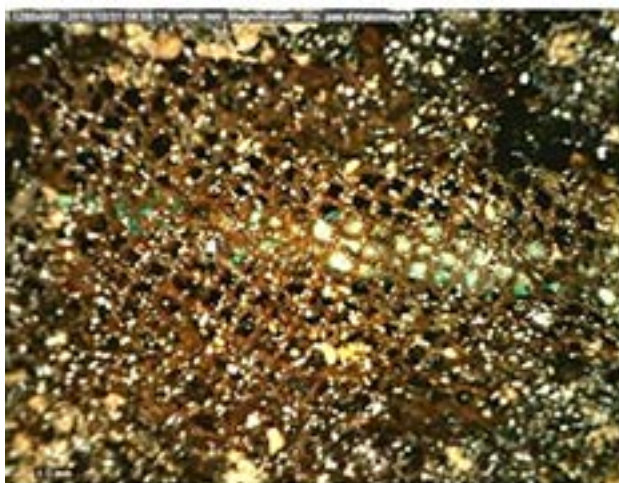
Les fils, retrouvés en grande quantité, incitent à penser que les linceuls étaient façonnés et cousus, sans doute avec des points de surjet. Les fils utilisés présentent une très grande solidité tant du point de vue de leur matière (soie grège) que de leur filage (retors).

Dans certaines tombes, plusieurs textiles associés ont été prélevés ensemble et ont des armures de tissage différentes : les uns sont des toiles, les autres des sergés.

Les défuntes étaient vraisemblablement inhumées habillées et enveloppées dans un linceul. Par ailleurs, les textes indiquent fréquemment une grande standardisation des habits de religieuses portés dans la vie quotidienne, notamment au niveau des couleurs et des matières. Si l'analyse démontre que certaines religieuses ont été inhumées avec leur habit commun (pantalons ou sous-vêtements), elle a aussi permis de mettre en évidence que certains vêtements étaient



Cordon découvert dans la tombe FONT 181.
© Isaline Saunier.



Textile n°11 de la tombe FONT 162 (gauche) et fragment n°18 de la tombe FONT 166 (droite).
© Isaline Saunier.



Vestiges de cagoule, sépulture FONT 163.

© Conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire.



spécifiquement utilisés pour les funérailles, destinés à n'être portés que dans la tombe. La découverte d'ensembles de sergés 2 lie 2 distincts en plusieurs couches, prélevés au niveau des os coxaux d'au moins 3 individus pourraient même nous laisser envisager que certaines défuntes aient été inhumées avec plusieurs couches de vêtement.

Des guimpes, des voiles ou des robes de bure ont aussi pu être mises en évidence dans les tombes de Fontevraud. Les guimpes étaient confectionnées à partir d'un type de tissu particulier : une toile aérée en laine avec des fils en surtorsion Z et placées à même la chevelure et le cou. La présence d'un tissu léger, représentait vraisemblablement un élément de confort pour les religieuses qui ne quittaient quasiment jamais leur coiffe.

Des portes et des crochets ont aussi été mis au jour, au niveau des os coxaux, du sternum et des chevilles de six défuntes ; ils appartiendraient à des robes ou des capes. Enfin, un autre vêtement se distingue par la présence d'œillettes disposés sur un pan de son vêtement qui devait être fermé à l'aide d'un laçage. Dans ce cas précis, l'hypothèse d'un costume laïc est privilégié faisant ainsi écho à la pratique, dont certains textes rendent compte, de prendre l'habit juste avant (Alexandre-Bidon 1993 : 195).

La très bonne conservation des fibres textiles dans les tombes de la chapelle Saint-Benoît de Fontevraud a donc permis de mettre en lumière la diversité des pratiques et des usages concernant le textile lors des

inhumations. Dans un cadre que l'on imagine strict (régi par la Règle) et uniformisé (une seule communauté), l'analyse des fibres a pourtant révélé la diversité des choix qui ont été faits sans que l'on puisse savoir s'ils étaient le fruit des dernières volontés des défunts, de leur statut au sein de la communauté ou tout simplement des préparants. C'est d'ailleurs le plus souvent cette multiplicité des pratiques qui domine le paysage funéraire médiéval. Les fouilles réalisées en Anjou tant dans des contextes ruraux qu'urbains, réservés à une partie spécifique de la population ou non ont toutes montré cette diversité.

L'exemple fontevriste illustre bien la différence entre les préconisations des liturgistes et la réalité de la pratique, réalité souvent bien plus tangible dans l'iconographie. Au-delà, les résultats de fouilles sur des sites du premier Moyen Âge, comme l'îlot Saint-Joseph à Bouchemaine ou au Beyen à Juigné-sur-Loire, révèlent que la pratique de l'inhumation habillée à la place ou en complément du linceul existe déjà plusieurs siècles avant les débats qui animent la communauté religieuse de la fin du Moyen Âge.

Mickaël Montaudon
Conservation départementale du patrimoine
de Maine-et-Loire
et

Isaline Saunier
École Pratique des Hautes Études,
GSRL / PSL University (EPHE GSRL / PSL)

12 - En effet, « jusqu'à une date récente les vêtements des clarisses n'étaient pas cousus mais fermés par des épingle de nourrice » (Du Bouëtiz de Kerorguen 1996 : 162).

Glossaire

Armure : Le nom d'armure est donné au mode d'entrecroisement des fils de la chaîne* et de la trame* utilisé pour la réalisation d'un tissu (CIETA : Centre International d'Étude des Textiles Anciens).

Chaîne : Ensemble des fils tendus dans la longueur du métier et qui sont passés dans les organes chargés de les actionner : mailles, maillons, ou simples boucles de fil dans les métiers plus primitifs (CIETA).

Guimpe : La guimpe est une coiffe, généralement blanche entourant la tête des nonnes et descendant sur les épaules, couvrant le cou et la poitrine.

Réalia : Les realia sont des mots et des expressions désignant des éléments spécifiques à une culture. Le terme realia vient du latin médiéval (pluriel de

reale, forme neutre de l'adjectif realis) et signifiait à l'origine « les choses réelles », ce qui relève du concret, par opposition à l'abstrait.

Scapulae : Omoplate

Sergé : Armure caractérisée par des côtes obliques obtenues en déplaçant un seul fil, vers la droite ou la gauche, tous les points de liage à chaque passage de trame (CIETA).

Toile : Armure où les fils pairs et impairs de la chaîne alternent à chaque coup, au-dessus et dessous de la trame (CIETA).

Trame : Fil disposé transversalement aux fils de chaîne dans un tissu (CIETA).

Bibliographie

Danièle Alexandre-Bidon, « Le corps et son linceul », Alexandre-Bidon (D.), Treffort (C.) (dir.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Presses Universitaires de Lyon, 1993, p. 183-206.

- Danièle Alexandre-Bidon, « Le linceul (textes et images, XIII^e-XV^e siècles) », Bonnabel (L.) et Carré (F.), *Rencontre autour du linceul*, G.A.A.F.I.F. : bulletin de liaison, n° spécial, Paris, 1996, p.10-14.

- Danièle Alexandre-Bidon, *La Mort au Moyen Âge XIII^e-XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1998, 333 p.

- Christine Aribaud, « De la soie au drap : la scénographie de la vêtue au Carmel (France, XVII^e-XVIII^e siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire [En ligne]*, 36, 2012, p. 91-108.

- Amélie Aude Berthon, « Cèllets, barbacanes, agrafes et annelets : fermer discrètement son vêtement à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne », *Bulletin Instrumentum* 36, 2012, p. 43-45.

- Lola Bonnabel, Florence Carré (dir.), *Rencontre autour du linceul*. Comptendu de la journée d'étude à Paris, le 5 avril 1996, organisée par le G.A.A.F.I.F et le service régional de l'archéologie de Haute-Normandie, Saint-Ouen-l'Aumône, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Île-de-France, Reims, 1996, 102 p.

- Lola Bonnabel, « Au-delà du squelette, le cadavre : quelques remarques d'ordre taphonomique utilisées pour la reconnaissance des enveloppes souples », Bonnabel (L.), Carré (F.), *Rencontre autour du linceul*, G.A.A.F.I.F. : bulletin de liaison, n° spécial, Paris, 1996, p.31-34.

- Emmanuelle Du Bouëtiez de Kerorguen, « Les pratiques funéraires au couvent et monastère de l'Ave Maria de Paris de la fin du Moyen Âge à l'Époque moderne », *Revue archéologique du Centre de la France*, 1996, Volume 35, Numéro 1, p. 153-175.

- Jeanne-Baptiste de Bourbon, *Regula ordinis Fontis-Ebraldi. La règle de l'ordre de Font-Evrauld. Imprimée par l'ordonnance de tres-illustre & religieuse princesse madame Jeanne Baptiste de Bourbon gille L. de France, abbesse chef, & generale dudit ordre*, Paris, chez Antoine Vitray, imprimeur ordinaire du roy et du clergé de France, 1642.

- Bruno Bizot, Michel Signoli, *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes des journées d'étude organisées par le Groupement d'anthropologie et d'archéologie funéraire et le Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), 13-14 décembre 2008, Teloché, GAAF, 2009, 146 p.

- Isabelle Caillot, *Carreau du Temple, rue de Picardie, rue Perrée, rue Eugène Spuller, rue Dupetit-Thouars, PARIS (75003)*. Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive (2010-2011). Prescription n°2008-584 du 19 décembre 2008. Éveha - Études et valorisations archéologiques (Limoges, F), 11 volumes, SRA Île-de-France, septembre 2014.

- Pierre Charbonnier, Abel Poitrineau, *Les anciennes mesures locales du centre-ouest d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2001.

- Collectif, *Connaissance des Arts. L'abbaye royale de Fontevraud*, Paris, Société française de promotion artistique, 1997, 66 p.

- Henri Duday, « Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide », *Revue archéologique du Centre de la France*, 29, 2, 1990, p. 193-196.

- Véronique Dumont Castagné, *Fortune des textiles dans la société méridionale des XVII^e et XVIII^e siècles. D'après les sources d'archives*, éditions Connaissances et Savoirs, Art et Culture, Histoire de l'art, 2017, 538 p.

- Marguerite Gagneux-Granade, *L'Homme et les mailles. Histoire critique des mailles textiles : filets, réseaux, tricot, crochet*, Éditions Insensées, Bordeaux, 2016, 250 p.

- Marie-Christine Gay, R. Monroq, « Identification des fibres textiles naturelles par examen microscopique », *Annales. Laboratoire de recherche des musées de France*, 1972, p.16-22.

- Félix Guicherd, *Cours de théorie de tissage. La soie - Tissus unis - Armures classiques*, Lyon, éditions Sève, 1946.

- Elizabeth Kuhns, *The Habit : A History of the Clothing of Catholic Nuns*, 2005, 256 p.

- Patricia Lusseau, *L'abbaye royale de Fontevraud aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Héralt-Éditions, Maulévrier, 1986.

- Christina Martin, *Weaving. Methods, Patterns & Traditions of an Ancient Art*, Glastonbury, Wooden Books Ltd, 2007.

- Mickaël Montaudon, Daniel Prigent, *Îlot Saint-Joseph et église Saint-Symphorien. Bouchemaine, Maine-et-Loire*. Rapport de fouille préventive, décembre 2009, 2 vol. textes et annexes, 180 et 191 p.

- Christophe Moulhéat, « L'archéologie des textiles. Une nouvelle discipline au service de la connaissance et de la compréhension des sociétés humaines », *L'actualité chimique*, n°318, 2008, p. 30-34.

- Christophe Moulhéat, *Archéologie des textiles protohistoriques. Exemple de la Gaule celtique*, Thèse de Doctorat en Anthropologie, Ethnologie, Préhistoire, Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2001, 446 p.

- Daniel Prigent, « Fontevraud », Rocca (G.), *La sostansa dell' effimero. Gli abiti degli Ordini religiosi in Occidente*, Museo Nazionale di Castel Sant'Angelo, éditions Paoline, Rome, 2000, p.186-188.

- Daniel Prigent, Jean-Yves Hunot, *La mort : voyage au pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou, Angers*, Association culturelle du département du Maine-et-Loire, 1996, 151 p.

- Arnaud Remy - Juigné-sur-Loire, *Saint-Melaine-sur-Aubance. Le Beyen, La Conroye*. Fouille archéologique préventive. Rapport final d'opération, 2 vol., août 2014, 254 et 127 p.

- Cécile Treffort, « Quelques remarques sur l'iconographie du linceul au Haut Moyen Âge », Bonnabel (L.) et Carré (F.), *Rencontre autour du linceul*, G.A.A.F.I.F. : bulletin de liaison, n° spécial, Paris, 1996, p. 8-9

- Gabriel Vial, *Publications du CIETA. Tracés techniques*, Lyon, CIETA, 1979.

- Elisabeth Zadora-Rio, Henri Galinié et al, « Fouilles et prospections à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire) », rapport préliminaire 1986-1991, *Revue archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p.75-166.

Suivez-nous!



maine_et_loire



Departement49



CS 94104 - 49 941 ANGERS CEDEX 9